



Le mot du 3ème Echevin

Finances, forêts, agriculture, sports.

Examen du budget 2019 :

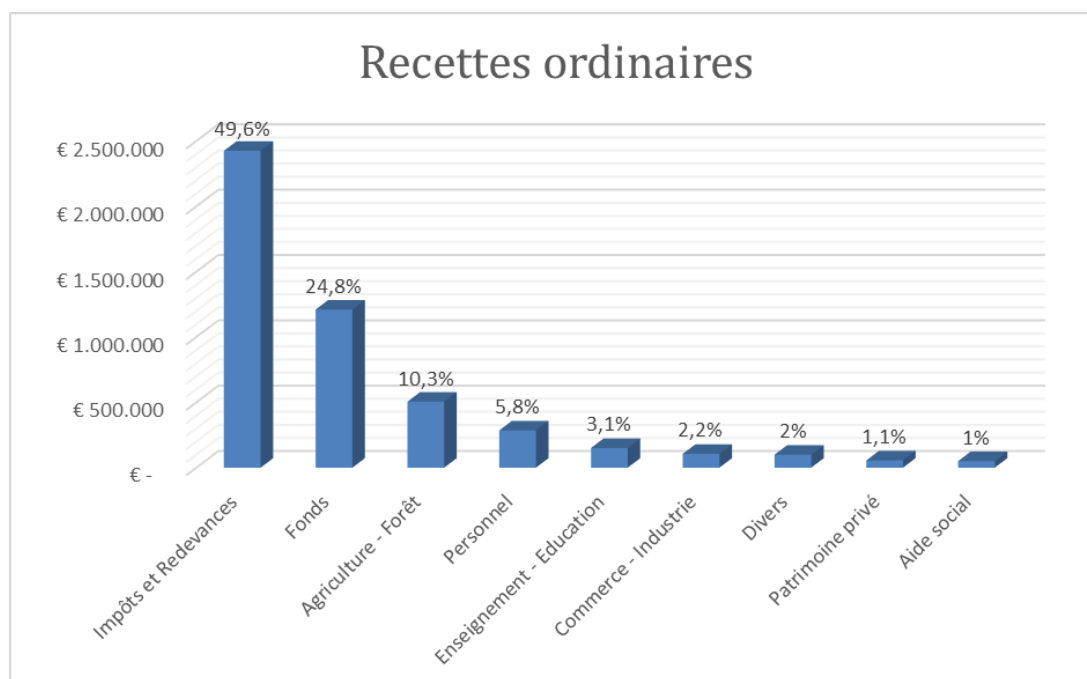
Avant de développer le budget extraordinaire et l'ensemble des projets que nous voulons réaliser durant cette année, il me semble intéressant de détailler certains postes du budget ordinaire. Cela permettra de mettre en évidence les recettes et les dépenses les plus importantes mais également d'identifier et d'analyser les variations par rapport aux exercices précédents.

Budget ordinaire :

	Exercice propre	Exercice Global (exercice propre + exercices antérieurs):
Recettes	4.888.242,58	7.533.185,84
Dépenses	4.814.071,37	6.184.559
Résultat	74.171,21 (Boni)	1.348.626,84 (Boni)

1.1. Recettes du budget ordinaire :

Par rapport au budget 2018 (5.009.608 euros) tel qu'il ressort de la dernière modification budgétaire, les recettes du budget ordinaire 2019 ont diminué de 121.366 euros. Cette diminution est principalement expliquée par les ventes de bois (voir ci-dessous).

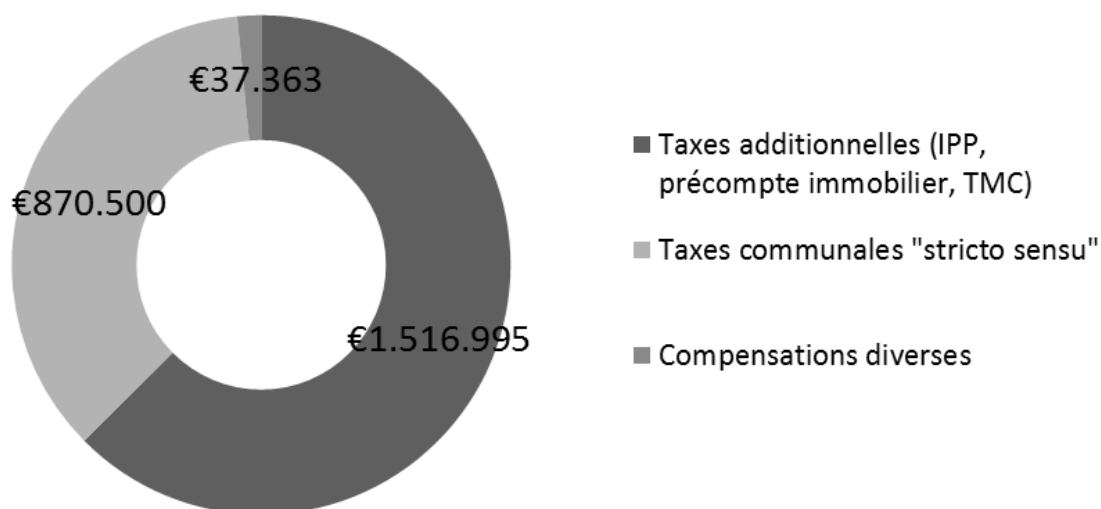


Les trois recettes les plus importantes pour notre commune sont :

- Les impôts et redevances
- Les fonds en provenance des autorités supérieures
- Les forêts et l'agriculture

Impôts et redevances :

Budget 2018	Budget 2019	Différence
2.384.980,87	2.424.858,29	39.877,42 (+1,67%)



Les deux catégories principales sont :

- Les taxes additionnelles aux impôts des autorités supérieures (état, régions ou provinces). Celles-ci sont prélevées avec l'impôt principal et sont ensuite reversées aux communes. Le conseil communal est compétent pour fixer le montant de ces additionnels avec une limite fixée par la RW.

Situation de notre commune:

- Taux additionnel au précompte immobilier : 7,7% contre un taux plafond de 8,8%
- Taxe additionnelle à l'IPP : 2.570 centimes contre un taux plafond de 2.600 centimes
- Les taxes communales « stricto sensu ». Elles sont prélevées directement par la commune (taxes sur les permis d'urbanisme, taxes sur l'enlèvement des immondices, taxes sur les secondes résidences, taxes de séjour, ...).

L'augmentation globale de 1,67% par rapport à l'année 2018 est relative aux taxes additionnelles. Néanmoins, il est important de noter que la commune **n'a pas décidé de lever de nouvelles taxes locales ni d'augmenter le taux des centimes additionnels pour l'année 2019**. Le montant prévu est calculé par l'autorité supérieure en fonction des spécificités de notre commune (nombre de citoyens, salaires bruts, ...).

Fonds des communes :

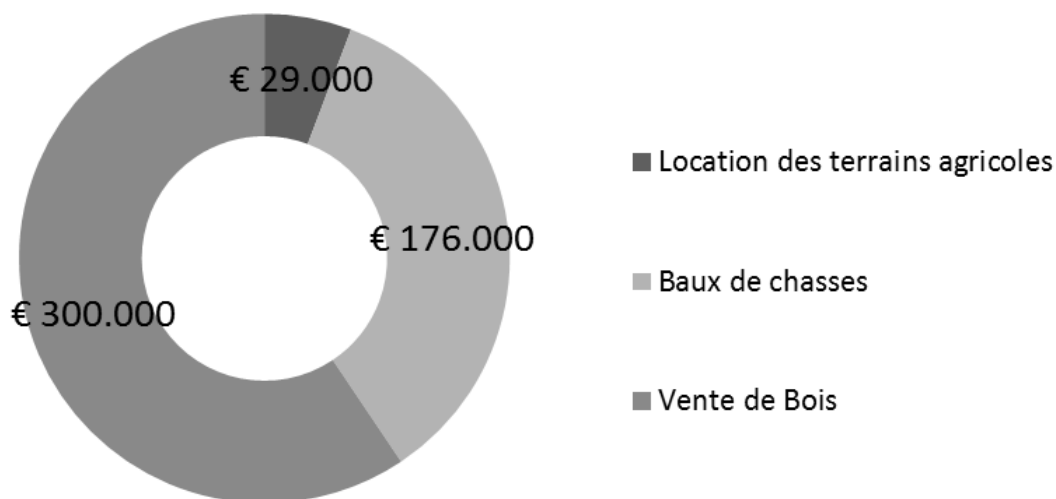
Budget 2018	Budget 2019	Différence
1.165.254,51	1.210.626,02	45.371,51 (+3,9%)

La quote-part du fonds des communes qui revient à la commune de Rendeux pour l'année 2019 nous a été communiquée par un courrier en provenance du SPW. Ce montant est de 1.193.623,31 euros soit une augmentation de 45.371,51 euros par rapport au montant définitif octroyé en 2018.

À côté de cela, la commune doit inscrire à l'article 02510/466-09 une compensation de la forfaitisation des réductions des additionnels au précompte immobilier. Le montant communiqué par un courrier du 26.07.2018 en provenance du SPW est de 17.002,71 euros.

Agriculture et Forêts :

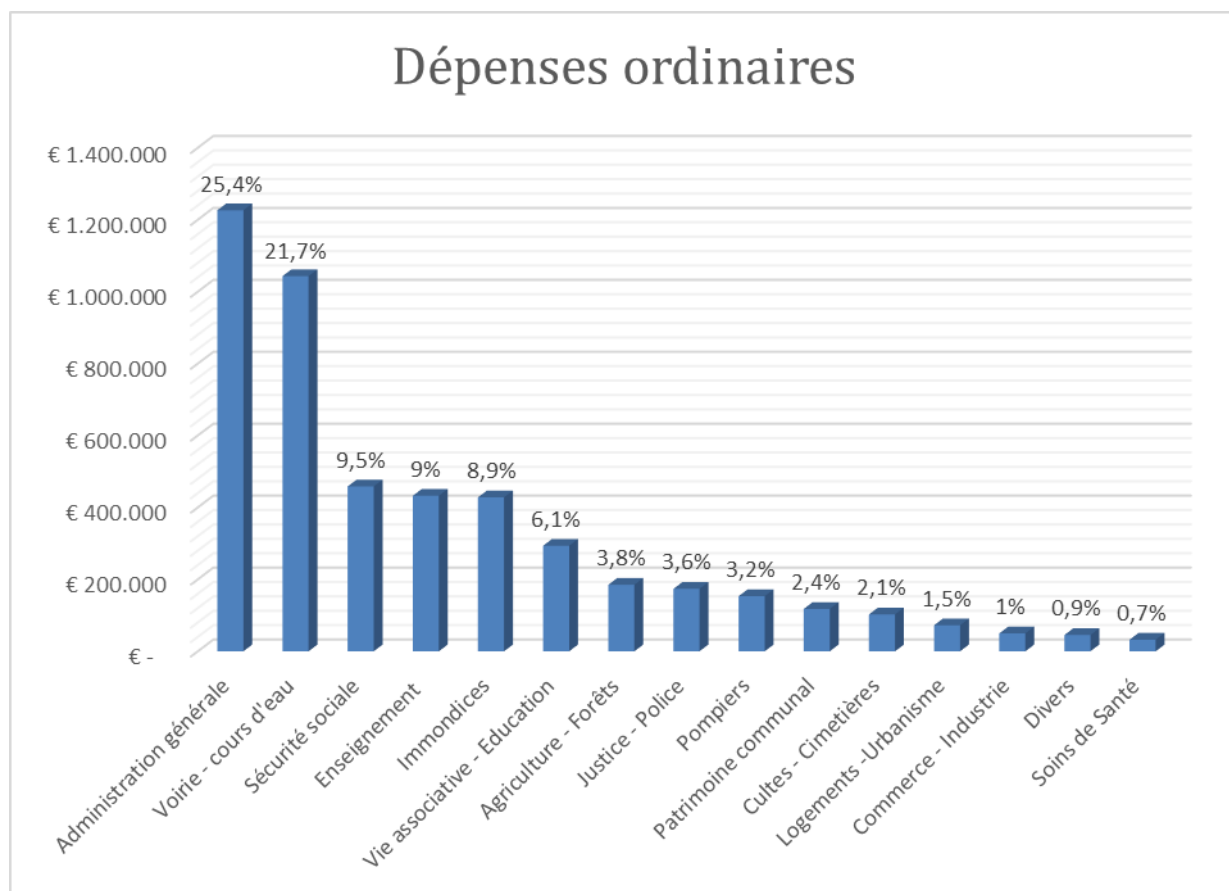
Budget 2018	Budget 2019	Différence
713.149,64	505.100	-208.049,64 (-29%)



La diminution de 29% concerne la vente de bois sur pied. En effet, le montant de 2018 intégrait déjà une partie des ventes réalisées sur 2018. Par contre, pour 2019, nous avons budgétisé la vente de bois de manière prudente à 300.000 euros. Avec les menaces actuelles (scolytes, peste porcine africaine), cette prudence est plus que bienvenue.

J'en profite pour attirer votre attention sur l'importance du secteur agricole et forestier dans le budget de notre commune rurale. Je n'oserais imaginer les conséquences qui seraient liées à l'apparition de la peste porcine africaine sur nos territoires (plus de ventes de bois, plus de loyers pour les chasses, diminution du tourisme...).

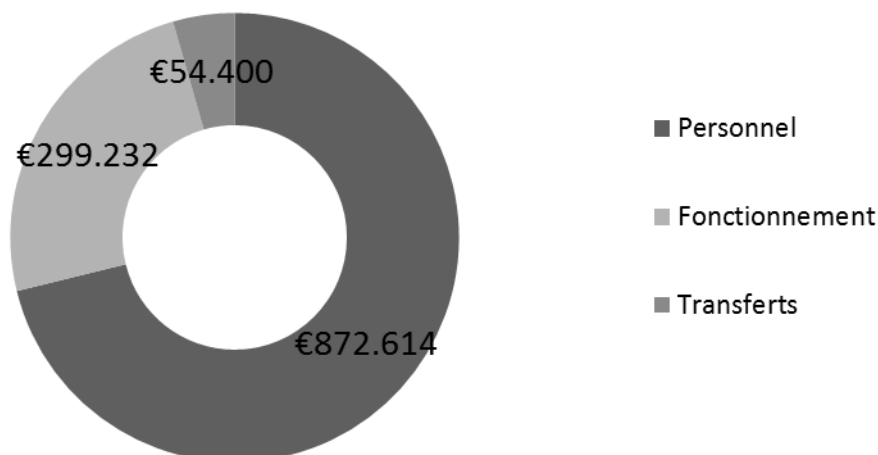
1.2. Dépenses du budget ordinaire :



Par rapport au budget 2018 tel qu'il ressort de la dernière modification budgétaire (4.663.121,04 euros), nous avons une augmentation des dépenses de 150.950,33 euros.

Administration générale :

Budget 2018	Budget 2019	Différence
1.199.003,94	1.226.245,96	+ 27.242,02 (+ 2,27%)



Les frais de personnel restent stables par rapport à 2018. Ceux-ci comprennent le traitement du personnel communal, le traitement des mandataires communaux ainsi que les jetons de présences des conseillers communaux.

Au niveau des frais de fonctionnement, on notera deux évolutions significatives :

- Une nouvelle dépense de **15.000 euros** liée aux frais de consultance relatifs à l'élaboration et à la mise en place d'un **système de contrôle interne** (ensemble de mesures et de procédures conçues pour optimiser le fonctionnement des services communaux).

Ceci est une obligation dictée par le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Le budget de 15.000 euros sera utilisé pour externaliser la mise en place de ce système de contrôle interne par une société externe.

- Une hausse de **35.000 euros** (de 65.000 euros à 100.000 euros) pour **les frais de fonctionnement de l'informatique**. Cette augmentation s'explique par la mise en place de logiciels supplémentaires :
 - Une plateforme destinée au partage des documents pour les conseils et les collèges communaux. L'objectif étant de réduire l'envoi de documents sous format papier
 - Un logiciel de gestion du courrier entrant et sortant

De manière générale, l'importance du budget informatique s'explique par les nombreux programmes qui sont nécessaires au fonctionnement quotidien de la commune (logiciel comptable, backups, calcul des salaires et des taxes, ...).

Patrimoine Privé :

Budget 2018	Budget 2019	Différence
111.014,03	117.800	6.785,97 (+6,1%)

Ces charges représentent les frais d'entretien et de fonctionnement des bâtiments privés ainsi que le précompte immobilier sur ceux-ci.

Pompiers:

Budget 2018	Budget 2019	Différence
151.980,10	153.313,80	+ 1.333,7 (+0,87%)

Contribution aux frais de fonctionnement de la zone de secours unique. Cette légère augmentation est nécessaire pour permettre la professionnalisation des agents.

Police et Justice :

Budget 2018	Budget 2019	Différence
168.492,11	173.723,28	+ 5.231,17 (+3,1%)

Contribution à la zone de police Famenne-Ardenne. Ce montant nous est communiqué en fonction du budget approuvé par le conseil de police.

Une augmentation de 7% était prévue en 2019. Ceci, afin de financer l'évolution des salaires des agents (augmentation barémique) ainsi que la modernisation des bâtiments. Fort heureusement, cette évolution a pu être limitée à 3,1%.

Communications, Voiries et Cours D'eau :

Budget 2018	Budget 2019	Différence
1.062.184,49	1.043.080	- 19.104,49 (-1,8%)

La diminution de 1,8% provient des frais de personnel. En réalité, les frais de personnel au niveau global n'ont pas évolué significativement. Par contre, il peut y avoir des affectations différentes d'une année à l'autre.

Quelques points méritent d'être soulevés :

- Une nouvelle dépense de **10.000 euros** est destinée à réaliser un **état des lieux des voiries** de la commune. Cette analyse permettra de mettre en place un plan d'actions objectif mais également de connaître la nature des travaux à réaliser (entretien superficiel ou intervention en profondeur).
- Augmentation de **2.000 euros** (de 13.000 euros à 15.000 euros) pour l'achat de **signalisations routières**. Un budget de 20.000 euros est également prévu à l'extraordinaire.
- Un montant de **20.000 euros** est alloué aux **travaux de déneigement**.
- Pour l'entretien ordinaire des voiries, un budget de **30.000 euros** est maintenu.

Commerce et Industrie :

Budget 2018	Budget 2019	Différence
45.319,88	50.000	4.680,12 (+10,03%)

Un budget de 1.000 euros a été prévu pour l'entretien des balises de randonnées. D'autre part, le budget relatif à l'achat de vasques a été augmenté de 3.000 euros (de 2.000 euros à 5.000 euros). Cela permettra de poursuivre l'embellissement de nos villages.

Agriculture et Forêts :

Budget 2018	Budget 2019	Différence
170.950	184.950	14.000 (+8,18%)

90.000 euros sont prévus afin de réaliser les **travaux forestiers** nécessaires pour maintenir et assurer la rentabilité de nos forêts. Il s'agit notamment de réaliser des plantations sur +/- 14ha, du dégagement de plants sur +/- 70ha, de l'élagage sur +/- 31ha.

Le secteur agricole a subi et continue de subir différentes crises (sécheresse, crise du lait, peste porcine, ...). Or, ce secteur est important pour notre commune. D'une part, parce qu'il crée de nombreux emplois directs et indirects mais également parce qu'il contribue à l'entretien et à la mise en valeur de notre territoire.

Afin de soutenir le monde agricole, la commune a notamment mis en place les aides suivantes :

- Mise à disposition d'une herse pour un montant de 25 euros/jour
- Collecte des plastiques agricoles à titre gratuit
- Aide au forage de puits : subvention de maximum 700 euros par exploitation et par puits
- Aide à la taille des haies : prise en charge de 24 euros/heure sur la facture de l'entrepreneur
- Aide pour l'aménagement de fumières et de fosses à purin et/ou à lisier : subvention à concurrence de 6 euros du m² pour les dalles et 6 euros du m³ pour les fosses.
- Aide au chaulage des terrains : subvention de 15 euros par hectare localisé sur la commune avec une limite fixée à 1/3 de la superficie totale de l'exploitation déclarée à la PAC.

Enseignement – Education :

Budget 2018	Budget 2019	Différence
435.234,84	432.530,84	2.704 (-0,6%)

En matière d'enseignement, notre objectif est d'assurer le bien-être des enfants et des enseignants. Les points suivants ont notamment été développés:

- Le dédoublement de classes dès que le nombre d'élèves le justifie.
- L'organisation du cours de langue néerlandaise, donné de la 3^{ème} maternelle à la 4^{ème} primaire à raison d'une heure par semaine. En 5^{ème} et 6^{ème} primaires, les élèves ont le choix entre un cours d'anglais ou de néerlandais sur base de périodes organiques.
- Un cours de natation qui est organisé à la piscine de La Roche dès la troisième maternelle et jusqu'en 6^{ème} primaire. Globalement, ceci représente une quinzaine de séances par an puisque les cours sont suspendus et remplacés par le cours d'éducation physique durant la période hivernale.
- Le budget relatif à l'entretien des bâtiments scolaires a été augmenté de 55.000 euros à 65.000 euros. Ces 10.000 euros supplémentaires permettront notamment de refaire le traçage de la cour de récréation.

Vie associative – Education :

Budget 2018	Budget 2019	Différence
205.188,88	293.500	88.311,12 (+43%)

L'augmentation de 43% provient des frais de personnel. En réalité, les frais de personnel au niveau global n'ont pas évolué significativement. Par contre, il peut y avoir des affectations différentes d'une année à l'autre.

Au niveau vie associative et sportive, on peut constater différentes choses.

Plusieurs comités et associations sont actifs sur notre commune. Ils ont des objectifs différents (sportif, culturel, touristique, festif, ...) mais contribuent tous à la qualité de vie des citoyens. Afin de faciliter leur fonctionnement, la commune leur apporte son soutien via l'octroi de subventions et/ou le prêt de matériel.

Certaines associations extérieures agissent également dans l'intérêt des habitants de notre commune. Un soutien leur est également octroyé.

En 2019 un budget de **73.750 euros** (équivalent à celui de 2018) est prévu à cet effet.

Sur le plan sportif, le budget (**21.500 euros**) destiné à soutenir les différents clubs ainsi que les sportifs de la commune n'a pas connu de changement. On notera notamment :

- La poursuite du programme « *Je cours pour ma forme* »
- Le soutien à la P'tite école pour l'organisation du jogging du 03 mars 2019
- L'entretien et la contribution dans les frais de fonctionnement des bâtiments sportifs

Dans la plupart des villages, un lieu de rencontres est mis à la disposition des villageois. Un budget (**20.000**) est prévu pour l'entretien et la contribution aux frais de fonctionnement de ces bâtiments. Il en va de même pour les bâtiments culturels (30.500 euros).

Cultes :

Budget 2018	Budget 2019	Différence
68.464,01	83.887,17	15.423,16 (+22.52%)

Une partie de nos bâtiments de cultes manque d'entretien. En conséquence, le budget prévu pour assurer leur entretien a été augmenté de 16.000 euros (de 22.000 euros à 38.000 euros).

Au niveau des cimetières, le service travaux réalise les actions suivantes :

- pose de gravier
- enlèvement des fleurs abîmées
- désherbage des allées
- mise en peinture des grilles dans différents cimetières
- entretien systématique de tous les cimetières pour la Toussaint
- ...

L'intervention communale dans les frais de fonctionnement des fabriques d'église reste stable (41.887,17 euros).

Sécurité et assistance sociale :

Budget 2018	Budget 2019	Différence
458.375	458.375	/

Pas d'évolution en ce qui concerne la contribution communale aux charges de fonctionnement du CPAS. Notons également que la commune apporte son aide logistique dans le sens où le CPAS est hébergé dans les bâtiments communaux.

Pour rappel, le CPAS se charge des services suivants :

- Livraison des repas à domicile
- Service d'aides ménagères
- Service des Tournesols (taxi social, lavoir-repassage, magasin de seconde main, école de devoirs)
- Participation au financement de l' ASBL « Forum pour la Mobilité ». Cette association se charge du transport des personnes à mobilité réduite qui n'ont pas accès à des transports en commun adaptés.

Institutions de soins :

Budget 2018	Budget 2019	Différence
31.000	32.288,32	1.288,32 (+4.15%)

Suivant les dernières informations de VIVALIA, l'intervention de notre commune au déficit des hôpitaux sera augmentée de 1.288,32 euros pour l'année 2019.

Désinfection – Nettoyage – Immondices – Eaux usées :

Budget 2018	Budget 2019	Différence
434.000	437.000	3.000 (+0.7%)

Le budget destiné à financer la collecte et le traitement des immondices est fixé à 360.000 euros pour l'année 2019. Pas d'augmentation prévue par rapport à 2018.

Je tenais également à vous rappeler quelques points :

- Afin de favoriser le tri des déchets, la commune octroie une prime de 20 euros à chaque citoyen qui se rend mensuellement au parc à conteneurs. Ceci est budgétisé à 12.000 euros.
- Les personnes qui sont dans l'incapacité de se rendre au parc à conteneurs peuvent faire appel à un agent communal qui viendra collecter les déchets triés.
- Afin de lutter contre les dépôts clandestins, deux agents contestateurs sont habilités à donner des contraventions si l'auteur des faits est identifié.
- La commune attribue, aux personnes domiciliées sur la commune, un subside à l'épuration autonome (pour la rénovation). Le montant de la prime est de 500 euros par installation et par famille. Un budget de 3.000 euros a été prévu à cet effet.

Au niveau travaux, la commune envisage de réaliser, dans le cadre du Fonds régional d'investissement

communal 2017-2018, les travaux d'égouttage et de réfection de la voirie rue Saint-Jean à Rendeux- Haut. Le montant estimé des travaux s'élève à 317.655,25 euros TVAC, dont 179.930 euros de subsides attendus en provenance du SPW. Les travaux débuteront dans le courant du premier semestre 2019. Voici ce qui clôture l'analyse du budget ordinaire.

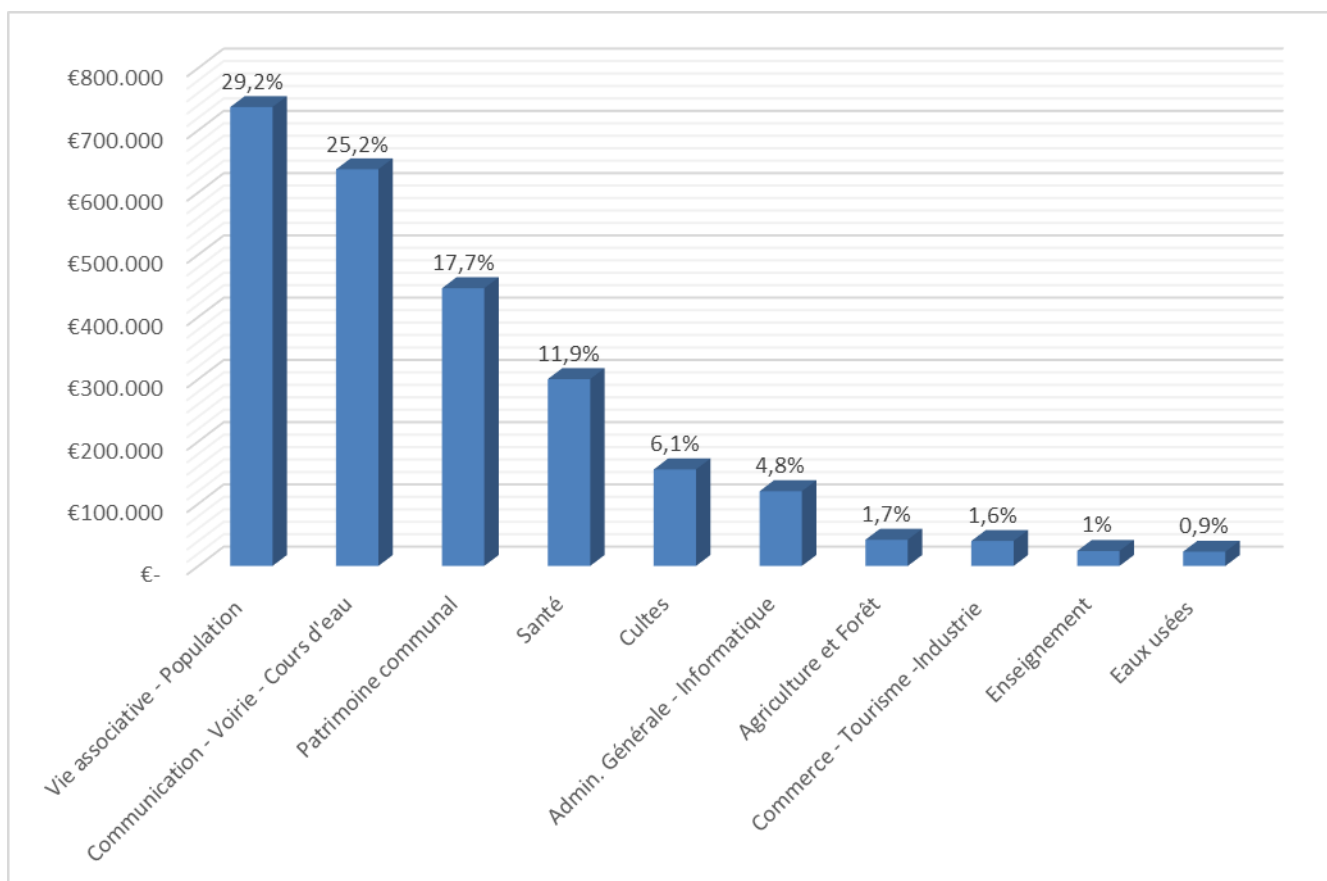
2. Budget extraordinaire :

	Exercice propre	Exercice global
Recettes	1.09.078,46	2.891.353,98
Dépenses	2.523.850	2.891.353,98
Résultat	(1.444.771,54) (Mali	0,00

La première chose à noter est que le budget extraordinaire est **ambitieux** puisqu'il prévoit des investissements pour un total de **2.523.850 euros** (exercice propre). Soit une augmentation de **27,98%** par rapport au budget 2018 tel qu'il ressort de la dernière modification budgétaire.

Les subsides sont importants puisqu'ils permettent de réduire la charge financière pour notre commune. Cette année, nous prévoyons de financer **37% de nos investissements via des subsides**. Soit un total de **934.000 euros**.

Voici le détail :



Administration générale :

Dépense totale	120.000 euros
Fonds propres	120.000 euros (100%)
Subsides	/

Le système informatique de l'administration communale est vétuste et dépassé. C'est vrai pour les ordinateurs mais également pour les serveurs qui ont leur mémoire saturée. En conséquence, il n'est plus possible d'installer

les mises à jour des logiciels utilisés au quotidien par les différents services. Plus grave encore, c'est un risque pour la sauvegarde de données sensibles (données comptables, financières, ...).

En réaction, nous avons prévu un budget de **100.000 euros** destiné à renouveler l'entièreté du parc informatique de la commune. Nous en profiterons également pour relier l'administration communale et le bâtiment de l'école communale au moyen de la fibre optique afin d'optimiser le système et la sauvegarde des données.

20.000 euros sont prévus pour renouveler la téléphonie qui est également vétuste.

Patrimoine privé :

Dépense totale	446.000 euros
Fonds propres	446.000 euros (100%)
Subsides	/

Un budget de **420.000 euros** a été prévu afin d'acquérir des biens immobiliers :

- Terrains agricoles et forestiers : 40.000 euros
- Terrains urbanisables : 80.000 euros
- Immeubles : 300.000 euros

Ces crédits permettront à la commune de saisir rapidement une opportunité pour répondre aux besoins de la population. A titre d'exemple, notons la réalisation d'espaces de rencontres dans les villages, la réalisation de petits lotissements destinés aux jeunes ménages, l'agrandissement de nos parcelles agricoles et forestières.

Nous prévoyons également un budget de **26.000 euros** destiné à améliorer des bâtiments existants :

- 20.000 euros pour remplacer les châssis du presbytère de Devantave
- 6.000 euros pour désigner un auteur de projet afin d'analyser le remplacement de la chaudière de l'administration communale

Communication – Voiries – Cours d'eau :

Dépense totale	637.000 euros
Fonds propres	387.000 euros (62%)
Subsides	250.000 euros (38%)

La mobilité est un point extrêmement important pour assurer une qualité de vie optimale aux citoyens de Rendeux. Nous avons donc prévu d'investir simultanément dans la mobilité douce et dans l'amélioration de nos voiries existantes.

Au niveau de la **mobilité douce**, les investissements suivants sont prévus :

- Réparation de la passerelle de Ronzon: **100.000 euros**

Pour rappel, cet ouvrage, construit en 2005, est entièrement réalisé en bois. La structure qui porte le tablier est constituée de deux assemblages de 7 poutres. Un des deux assemblages est fragilisé par une attaque de champignons localisée sur au minimum 3 poutres. Afin de garantir la sécurité des usagers, il a été décidé de fermer la circulation jusqu'à ce que les réparations nécessaires aient été effectuées.

Le montant prévu pour réaliser ces réparations a été estimé de manière très prudentielle car nous comptons faire contribuer le constructeur qui avait à l'époque, octroyé une garantie contre les éventuelles attaques de champignons.

- Développement d'une liaison cyclo-pédestre entre l'école communale et le parking de l'Espace Schérés à Rendeux-Haut : **350.000 euros dont 250.000 euros de subsides**.

Les travaux concernent la réalisation d'un chemin bétonné de type « ravel », la pose de l'éclairage et l'aménagement d'un espace de convivialité devant l'école communale et la sécurisation du parking.

- Désignation d'un auteur de projet pour réaliser une liaison cyclo-pédestre entre le Moulin de Hamoul et

Rendeux-Bas : 10.000 euros.

La Région a notifié l'octroi d'une subvention de 100.000€ pour réaliser ce projet.

Au niveau de la voie lente entre Jupille et La Roche-en-Ardenne, le projet est en cours. Faisant suite aux réunions de coordination qui se sont déroulées pour ce dossier, le SPW Département Nature et Forêts a imposé la réalisation d'une évaluation des incidences sur l'environnement. Cette étude s'est clôturée fin 2018. Les auteurs de projets réalisent actuellement les études nécessaires à la mise en place du tracé.

Pour rappel, des subsides pour un total de 438.480 euros ont été accordés pour ce projet dans le cadre d'un appel à projet FEDER (50% pour Rendeux et 50% pour La Roche). Une subvention complémentaire 150.000 euros a été accordée à la Commune de Rendeux par la Région Wallonne dans le cadre de la promotion de la mobilité douce.

En ce qui concerne les **voiries existantes**, on notera :

- L'achat de signalisations routières afin de renforcer la sécurité dans les villages : **20.000 euros**
- En cas de fortes neiges, les arbres le long de la RN833 pourraient causer un danger pour les automobilistes. Nous avons donc prévu un budget afin de réaliser les abattages nécessaires: **10.000 euros.**
- Au cours de l'année 2019, la commune sera invitée à introduire son plan d'investissement communal (PIC 2019-2021). Un budget de **20.000 euros** est prévu afin de désigner les auteurs de projet pour la réfection des voiries de Devantave, de la Maladrie, de Marcouray et du pont de Marcourt.

L'état de nos routes passe également par un entretien régulier. Pour garantir cela, nous comptons investir dans du matériel qui permettra au service voirie de travailler de manière optimale. Le montant global s'élève à **127.000 euros** et comprend :

- Une scie à tarmac
- Des échafaudages
- Un nettoyeur haute pression
- Un véhicule
- Une hydro cureuse destinée entre autres à nettoyer les avaloirs

Commerce – Industrie - Tourisme :

Dépense totale	40.000 euros
Fonds propres	40.000 euros
Subsides	/

Un cadre de vie de qualité est essentiel pour les habitants de notre commune. C'est également nécessaire pour attirer les touristes sur notre territoire. Rappelons que ceux-ci ont un impact certain sur notre économie locale (Horeca, commerces locaux, ...).

Nous prévoyons donc :

- D'aménager des équipements destinés à mettre en valeur notre patrimoine (présentoirs, cartes, tables d'orientation, bornes didactiques, ...) : **20.000 euros**
- De restaurer le petit patrimoine populaire (chapelles, calvaires, ...) : **20.000 euros**

Agriculture - Forêts :

Dépense totale	42.000 euros
Fonds propres	42.000 euros
Subsides	

De manière générale, rappelons qu'un budget de 11.000 euros est prévu à l'exercice ordinaire pour assurer l'entretien régulier des voiries agricoles et forestières.

Par ailleurs, la commune de Rendeux a conclu un accord avec la carrière de Cielle par lequel la carrière s'engage à fournir annuellement des pierres à la commune de Rendeux pour un montant de 10.000 euros, pendant 10 ans. Ces pierres sont entre autres utilisées pour entretenir les voiries agricoles et forestières.

Dans le budget extraordinaire 2019, nous prévoyons :

- La désignation d'un auteur de projet dans le cadre de la rénovation de la voirie agricole « Namant » à Warizy : **15.000 euros**

Afin d'entretenir au mieux nos espaces verts, nous prévoyons également l'achat des machines suivantes :

- Une broyeuse : **22.000 euros**
- Un plateau de coupe pour le tracteur tondeuse : **2.000 euros**

Enseignement :

Dépense totale	24.000 euros
Fonds propres	24.000 euros
Subsides	/

Améliorer l'isolation des bâtiments communaux est important afin de réduire nos émissions de CO2. Des travaux d'isolation ont déjà été entrepris dans l'école communale.

Pour rappel, au cours de sa séance du 11 février 2015, le conseil communal a approuvé le cahier spécial des charges relatif à la désignation d'un auteur de projet pour l'étude et la surveillance des travaux d'isolation de l'école communale. Un crédit de 767.889,32 euros au budget extraordinaire 2018 était prévu pour la réalisation des travaux. Actuellement, les travaux relatifs au remplacement de la chaudière et au remplacement des menuiseries extérieures et de la ventilation sont toujours en cours.

Afin de continuer dans ce sens, nous prévoyons un budget de **10.000 euros** destiné à désigner un auteur de projet pour étudier l'isolation des toitures de l'école.

Nous prévoyons également d'acquérir de nouveaux équipements. Respectivement :

- Un module de jeu extérieur : **10.000 euros**
- Un nouveau lave-vaisselle : **4.000 euros**

Vie associative - population :

Dépense totale	867.000 euros
Fonds propres	520.000 euros (60%)
Subsides	347.000 euros (40%)

Un des rôles d'une commune est de favoriser la vie dans les villages et la bonne entente entre les citoyens.

Pour permettre cela, il est nécessaire de proposer des lieux de rencontres aux différents comités et aux groupes de citoyens. En 2019, les aménagements suivants sont prévus :

- Rénovation de la salle de Hodister ainsi que la mise en place d'une plaine de jeux : **60.000 euros**
- Construction d'une nouvelle salle de village à Beffe : **350.000 euros** dont **240.000 euros de subsides** (68.5%)
- Amélioration du chauffage de la salle de Devantave : **4.000 euros**
- Rénovation et réaffectation de la chapelle de Waharday en lieu de rencontre pour les habitants : **130.000 euros** dont **80.000 euros de subsides** (61%).

La pratique du sport est également un élément indispensable. Dans ce domaine, nous prévoyons :

- La réalisation d'une aire multisport et d'une aire de pumtrack : **310.000 euros** dont **230.000 euros de subsides** (74.20%).
- La modernisation des terrains de foot : **8.000 euros**.

Cultes - Cimetières :

Dépense totale	25.000 euros
Fonds propres	16.000 euros (64%)
Subsides	9.000 euros (36%)

- Rénovation du presbytère de Jupille. Ce travail sera réalisé par les ouvriers communaux durant la période hivernale : **10.000 euros**
- Mise en conformité des cimetières (obligation légale) : **15.000 euros subsidiés à hauteur de 9.000 euros (60%)**

Santé :

Dépense totale	300.000 euros
Fonds propres	175.000 euros (58%)
Subsides	125.000 euros (42%)

Les communes rurales risquent de faire face à une pénurie de médecins généralistes dans les années à venir. Pour pallier à cela, nous nous devons d'attirer de nouveaux médecins sur notre commune.

En réaction, au cours de sa séance du 26 juin 2018, le conseil communal a pris la décision de principe de construire un cabinet rural à Rendeux.

3. Conclusion :

Comme vous avez pu le voir dans cette analyse, le budget communal pour l'année 2019 est **conséquent** tant à l'ordinaire qu'à l'extraordinaire. Les investissements prévus permettront notamment:

- De répondre aux **besoins des citoyens et d'améliorer leur cadre de vie** (développement de la mobilité douce, entretien de voiries existantes, achat de biens immobiliers, soutien de la vie associative et sportive, soutien du secteur agricole et touristique, ...)
- **d'optimiser le fonctionnement de l'administration communale** (systèmes informatiques, matériel pour le service travaux, ...).

Cette année, le budget ordinaire termine avec un boni de 74.171,21 euros à l'exercice propre. Cela, malgré l'évaluation prudente de certaines recettes (la vente de bois). Ce boni viendra alimenter les réserves des années antérieures.

Ces **réserves sont essentielles** pour permettre à la commune de financer ses projets par fonds propres et de facto, pouvoir saisir les opportunités qui se présentent à elle. C'est également primordial afin de savoir réagir en cas d'évènements inattendus.

C'est particulièrement vrai dans une période d'incertitude comme la nôtre. Je rappelle les différentes menaces qui pèsent sur le secteur agricole, forestier et touristique (peste porcine africaine, scolytes).

Je conclurai donc en insistant sur l'importance de conserver un bon équilibre entre une **situation financière saine** et un **plan d'investissement ambitieux**.

Louis-Philippe COLLIN